

PETITION

Nous soussignés, habitants du quartier, demandons expressément à la Ville de Genève, département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), de prendre rapidement toutes les mesures nécessaires pour remédier définitivement aux nuisances sonores occasionnées par les installations de récupération du verre installées en 2005 à la Rue Henri Frédéric-Amiel à 1203 Genève.

Ces nouvelles installations ont provoqué une augmentation significative des nuisances sonores ceci à toutes heures du jour et de la nuit y compris le week-end et jours fériés.

Nous ne contestons pas l'utilité du tri sélectif mais que le recyclage se fasse au détriment de la quiétude des quartiers et de la santé des riverains de ces installations cela ne nous paraît pas acceptable.

Comme le démontrent plusieurs études¹, la pollution sonore influence fortement la santé physique et mentale, la qualité de vie et le bien-être des populations. Ces perturbations acoustiques peuvent se traduire notamment par des interférences avec le comportement social (agressivité, crainte, ...), des troubles du sommeil, du stress, des migraines, des maux de têtes,...Le bruit rend malade et génère des coûts de santé élevés. De plus, il est impossible de s'habituer au bruit, car l'ouïe ne dort jamais.

Nom & Prénom	Adresse	Signature
--------------	---------	-----------

¹ Enquête LARES Analyse globale et rapport européen sur l'habitat et la santé
<http://www.euro.who.int>
<http://www.bafu.admin.ch>

Reçu le 31/07/08

Anne Fonjallaz
Rue Henri Frédéric-Amiel 10
1203 Genève
Tél. 022 340.62.94

Madame Mary Ornon
Rue de la Dôle 10
1203 Genève
Tél. 022 345.54.01

RECOMMANDÉ

Conseil Municipal de la Ville de Genève
Monsieur Thierry Piguet
Président du Conseil
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

Genève, le 29 juillet 2008

Concerne : nuisances provoquées par les récupérateurs de verre et d'aluminium

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint une pétition des habitants des Délices concernant les équipements de recyclage dans notre quartier que vous voudrez bien soumettre au Conseil municipal.

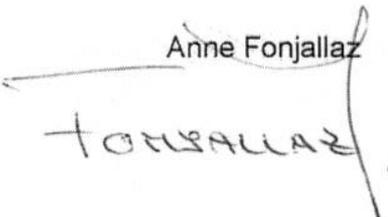
Depuis leur création, ces aménagements ont provoqué une très forte augmentation des nuisances sonores ceci à toutes heures du jour et de la nuit y compris week-ends et jours fériés. De plus, comme le démontrent les photos jointes à la présente, ces équipements transforment ce périmètre de notre quartier en un vrai dépotoir. Cette situation n'est plus supportable pour les contribuables-riverains de ces installations.

Nous espérons que notre objet sera traité dans un bref délai et restons à votre entière disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

En vous remerciant par avance de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre parfaite considération.

Pour les habitants signataires de la pétition

Anne Fonjallaz



Mary Ornon



Annexes : ment.